



**Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire
du mardi 4 février 2025**

Réf. 1242

Julien Villeneuve et Chantal Lamarre agissent respectivement à titre de président et secrétaire d'assemblée.

Proposition d'ordre du jour :

1. Ouverture de l'assemblée générale
2. Nomination d'un président ou d'une présidente d'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 10 décembre 2024 (**document joint**)
5. Minute politique
6. Élection du comité de scrutin
7. Plan de travail révisé 2024-25 (**document présenté séance tenante**)
8. Relations patronale-syndicale
9. Reconnaissance de l'année de service 2023 au RREGOP
10. Cotation de l'employeur aux assurances
11. Calendrier 2025-2026
12. Austérité et plan d'action
13. Questions diverses

1. Ouverture de l'assemblée générale

Isabelle Rivet souhaite la bienvenue à toutes et tous. Elle souligne qu'Annie Boisvert, vice-présidente aux affaires pédagogiques, est absente pour raison de santé. L'assemblée ne se tient pas en comodal au campus du 6220, faute de présence. Philippa Dott du comité vert invite les membres à la conférence sur l'écologisation et la pédagogie qui aura lieu ce jeudi 6 février à 12 h 30 au B5501D.

2. Nomination d'un président ou d'une présidente d'assemblée

Le comité exécutif propose Julien Villeneuve à titre de président d'assemblée. Il est élu.

3. Adoption de l'ordre du jour

Julien Villeneuve fait la lecture de l'ordre du jour, avec des modifications proposées par le comité exécutif, soit l'ajout d'un nouveau point 5. Admission des nouveaux-elles membres et de déplacer les sujets des points 9 et 10 après le point 11. L'ordre du jour modifié se lit comme suit :

Proposition d'ordre du jour amendée :

1. Ouverture de l'assemblée générale
2. Nomination d'un président ou d'une présidente d'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 10 décembre 2024
5. Admission des nouveaux et nouvelles membres
6. Minute politique

7. Élection du comité de scrutin
8. Plan de travail révisé 2024-25
9. Relations patronale-syndicale
10. Calendrier 2025-2026
11. Austérité et plan d'action
12. Reconnaissance de l'année de service 2023 au RREGOP
13. Cotisation de l'employeur aux assurances
14. Questions diverses

Il est proposé par Johanne Verge, appuyé par Janie Tremblay,
d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Adoption du procès-verbal du 10 décembre 2024

Il est proposé par Véronique Gauthier, appuyé par Julie Beauchamp,
d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale 10 décembre 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Suivi :

- **Répartition des ressources enseignantes.** Marc-André Houle, vice-président aux relations de travail, souligne qu'en décembre et janvier derniers, le Collège a procédé à l'ajout de nombreux groupes dans plusieurs disciplines. Les départements ont dû aller en embauche.

5. Admission des nouveaux et nouvelles membres

Il est proposé par Jean Sébastien, appuyé par Christopher Pitchon,
d'admettre à titre de membres du SPPCM les enseignants-es suivants :

- Clara Chombart, biologie
- Sébastien Côté et Raphaël Louis-Lemieux, administration, techniques administratives et de bureautique
- Simon Gagnon et Cassandre Lauzon, sciences sociales (économie)
- Ellie Ghavami, langues modernes (anglais)
- Aube Gourdeau, géologie
- Mylène Lalonde, techniques de la documentation
- Camille Sébastien, sciences sociales (politique)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Minute politique

Anne-Marie Le Saux, membre du comité de mobilisation, présente l'appel au boycott contre Amazon adopté au Regroupement cégep et invite les membres à venir se procurer des outils de promotion de cette campagne.

Dans un contexte de la montée d'un impérialisme américain et d'un techno-capitalisme dirigé par des oligarques qui ne se soucient pas du droit du travail, en témoigne la fermeture des points de service d'Amazon au Québec la semaine dernière, fermeture qui a coûté l'emploi à près de 4700 Québécois et Québécoises, il est proposé par le comité mobilisation,
que le SPPCM :

- **Dénonce l'antisyndicalisme d'Amazon;**
- **Appuie les travailleur.euses syndiqué.es et non syndiqué.es licencié.es par cette entreprise au Québec;**
- **Invite les membres du SPPCM à boycotter la multinationale Amazon;**

- Appuie la campagne citoyenne « Ici, on boycotte Amazon »;
- Encourage les membres du SPPCM à participer aux actions de mobilisation initiées par la campagne citoyenne « Ici, on boycotte Amazon ».

Amendement

Il est proposé par Philippa Dott, appuyé par Francis Boudreau, d'ajouter « Encourage le Collège à boycotter la multinationale Amazon ».

AMENDEMENT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Amendement

Il est proposé par Jean-Félix Chénier, appuyé par Dominique Boisvert, d'ajouter « Enjoint le gouvernement du Québec à se retirer des contrats le lien avec multinationale Amazon ».

AMENDEMENT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

PROPOSITION AMENDÉE ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Dominique Boisvert invite le comité exécutif du SPPCM à porter ces revendications aux instances nationales.

7. Élection du comité de scrutin

Il est proposé par Johanne Verge, appuyé par Ann Comtois, d'élire un comité de scrutin pour le vote sur la modification des Statuts et règlements lors du 4 mars et pour l'assemblée générale annuelle du 29 avril prochain :

- Présidence : Johanne Verge
- Secrétariat : Ann Comtois
- Trois scrutatrices : Nancy Costigan, Philippa Dott et Pascale Gravel

ÉLUES À L'ACCLAMATION

L'assemblée devra élire un-e secrétaire et un-e scrutateur-trice pour la tenue du scrutin au campus du 6220.

8. Plan de travail révisé 2024-25

Les membres du comité exécutif et l'adjointe administrative du SPPCM présentent le bilan mi-annuel du plan de travail, en soulignant l'avancement des dossiers, les ajouts et les éléments qui ont été enlevés.

Questions et interventions.

L'assemblée générale reçoit le rapport du comité exécutif.

9. Relations patronale-syndicale

Isabelle Rivet, Marc-André Houle et Martin Soucy présentent l'état des relations de travail, principalement les enjeux auxquels nous faisons face avec la direction des études (DÉ) ainsi que le plan de travail envisagé. Les enjeux sont principalement l'opacité dans la prise de décision de la direction et une rupture de la culture de travail d'implication des profs dans toutes les sphères du milieu de travail; la « procédurite » dans les nominations et le fonctionnement des instances de la DÉ; un manque de considération envers l'expertise des enseignant-es, des coordinations et départements; un refus de voir le syndicat comme représentant des profs.

Le comité exécutif entrevoit une série d'actions en deux temps 1) Une relance a été faite le 30 janvier dernier auprès de la DÉ et la direction des ressources humaines (DRH) pour la tenue

d'une réunion, qui avait été annulée (en raison de soucis autour de la répartition des ressources dont la DÉ s'occupait en urgence), sur les ressources avant les travaux annuels sur la répartition des ressources 2025-26. Selon l'évaluation de l'avancement des travaux durant de la semaine du 24 mars, une rencontre avec la direction générale sera sollicitée s'il y a lieu pour l'informer de notre insatisfaction au sujet de l'attitude de la DÉ en général et sur la répartition des ressources en particulier. 2) Le comité de mobilisation se réunira pour établir les moyens nécessaires pour se faire entendre (lettre, actions tintamarres, affichages, etc.) et une assemblée générale extraordinaire serait convoquée sur le sujet au besoin. L'appel à un médiateur du Tribunal du travail est aussi envisagé.

Questions et intervention.

Beaucoup de membres expriment leur désir d'action en réponse à la situation. Isabelle remercie les membres des suggestions et rétroactions partagées.

10. Calendrier 2025-2026

Isabelle Rivet nous informe que le calendrier 2025-26 ne respecte pas la résolution prise en assemblée en février 2022, à l'effet que la semaine de relâche de l'hiver concorde avec celle de la CSSDM. Il fallait négocier et les intérêts des autres groupes ne concordaient pas nécessairement avec les nôtres. Nous avons toutefois obtenu que la semaine de relâche ne soit pas collée sur les congés de Pâques.

11. Austérité et plan d'action

Jean-Félix Chénier la présente la proposition du comité de mobilisation.

Questions et interventions.

Considérant les différentes annonces de compressions et de gel des embauches dans les services publics et les programmes sociaux;

Considérant que ces différentes compressions sont des composantes centrales de politiques austéritaires;

Considérant que l'austérité dans les services publics et les programmes sociaux contribue à la déshumanisation de ceux-ci;

Considérant que les femmes forment 75 % de la main-d'œuvre dans le secteur public en santé, éducation et services sociaux;

Considérant que selon le Vérificateur général du Québec, les deux tiers des bâtiments des cégeps sont en mauvais état;

Considérant que les compressions dans les cégeps ont déjà des effets importants notamment sur les fonds des bibliothèques et que ces compressions affecteront directement la qualité de l'éducation et la vitalité de la culture québécoise;

Considérant que la privatisation des services de santé nous touche directement, alors qu'en 2023 chaque ménage québécois a dépensé en moyenne 2 897 \$ pour payer des primes d'assurance ou pour se procurer des services de santé privés et que ce montant risque d'exploser avec la privatisation du réseau;

Il est proposé par le comité de mobilisation,

Que le SPPCM invite ses membres à participer aux actions et activités organisées par la FNEEQ, la CSN, les conseils centraux et la Coalition Main Rouge dans le cadre de la lutte à l'austérité :

- a. **Campagne d'envoi de lettres au ministre des Finances et aux député.es locaux dans le cadre de la campagne prébudgétaire de la Coalition Main rouge;**

b. Action de mobilisation en marge du discours sur le budget du gouvernement prévu en mars;

Que le SPPCM organise des tournées de cuisine départementale pour sensibiliser sur les enjeux reliés à l'austérité en éducation et en santé et inviter les membres à signer des lettres à envoyer au ministre;

Que le SPPCM invite ses membres à une soirée quiz sur l'austérité en santé organisée par le comité de mobilisation en mars;

Que le SPPCM diffuse dans l'Infolettre un compte-rendu des cinq mythes en santé selon le livre de Anne Plourde, *Santé Inc.* ;

Que le SPPCM invite ses membres à signer la pétition de la CSN « Plan d'urgence contre le privé en santé et services sociaux », demandant notamment de mettre fin à l'exode des médecins vers le secteur privé, de cesser d'octroyer des permis de cliniques privées à but lucratif et de décréter un moratoire sur tous les projets de privatisation du travail et des tâches effectuées par le personnel du réseau public.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. Reconnaissance de l'année de service 2023 au RREGOP

Marc-André Robert, secrétaire et trésorier, nous informe qu'une erreur a été commise par le Collège en déclarant 0.9968 année de service au lieu d'une année complète pour 2023 aux enseignants-es à temps plein. Il semble que cette erreur provient d'une mécompréhension de l'application des jours de grève dans le calcul du RREGOP. Nous avons avisé le Collège et attendons une réponse.

13. Cotisation de l'employeur aux assurances

Marc-André Robert souligne que la nouvelle contribution aux assurances de l'employeur a été versée à la dernière paie de 2024, rétroactivement au 1^{er} avril 2024. La cotisation 2025 sera répartie sur chaque paie durant l'année. La contribution est de 150 \$ pour une personne seule et de 300 \$ pour ceux et celles ayant des personnes à charge.

14. Questions diverses. Aucune

15. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 13 h 56

Chantal Lamarre
Secrétaire d'assemblée

Julien Villeneuve
Président d'assemblée